

## Esperite NV annonce un changement de direction et engage son nouveau CEO, Mr. Hugo Brugière.

**Pays-Bas, le 5 août 2020** - Le Conseil d'administration d'Esperite N.V. (Euronext : ESP), lors de sa réunion du 30 Juillet 2020, a pris acte du départ de Frédéric Amar de son poste de Directeur Général pour des raisons de santé. Frédéric Amar conserve son mandat d'administrateur et, à ce titre, continuera de faire bénéficier Esperite de son expertise.

Le Conseil, à l'unanimité de ses membres, a décidé de coopter Hugo Brugière en qualité d'administrateur et de le nommer Directeur Général d'Esperite. Hugo Brugière est notamment Président de HBR Investment Group, société spécialisée dans la prise de participations dans des sociétés en difficulté ayant besoin d'un accompagnement managérial en plus d'un apport en capitaux. Son dernier investissement en date est Néovacs, société de biotechnologie française cotée sur Euronext Growth à Paris.

Hugo Brugière est l'un des investisseurs au sein du fonds European Small Caps Opportunities Fund, basé en Australie (le « **Fonds** »), auprès duquel Esperite a sécurisé, le 28 juillet 2020, une ligne de financement de 35 M€. Il est précisé en tant que de besoin (i) qu'en sa qualité de *limited partner*, Hugo Brugière n'a aucun pouvoir décisionnel au sein du Fonds et (ii) qu'aucune information privilégiée que pourrait détenir le cas échéant Hugo Brugière en sa qualité de Directeur Général et d'administrateur d'Esperite ne pourra être transmise au Fonds, conformément aux termes du contrat conclu entre Esperite et le Fonds.

**Frédéric Amar** : « *Esperite fut pour moi un projet de grande ampleur. Je suis satisfait de transmettre la direction du groupe à Hugo Brugière dont l'énergie et la clairvoyance font de lui le manager dont Esperite a besoin pour son développement. Le récent accord d'investissement que nous avons signé doit permettre à Esperite, sous la direction d'Hugo Brugière d'envisager un plan de développement ambitieux.* »

**Hugo Brugière déclare** : « *Après avoir appris l'investissement réalisé par le Fonds dans Esperite, j'ai été séduit par le potentiel offert par cette société. C'est donc naturellement que j'ai accepté la proposition des administrateurs de rejoindre le Conseil et de devenir Directeur Général. Je vais prendre le temps d'analyser la situation de l'intérieur et présenterai ensuite mon plan d'actions.* »

\*\*\*

*Le présent communiqué de presse contient des informations privilégiées visées à l'article 7, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 596/2014 (règlement sur les abus de marché).*

*En ce qui concerne les États membres de l'Espace économique européen qui ont transposé la directive européenne 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/UE dans la mesure où ladite directive a été transposée dans chaque État membre de l'Espace économique européen), aucune mesure n'a été prise ou ne sera prise pour permettre une offre au public des valeurs mobilières visées dans le présent communiqué de presse nécessitant la publication d'un prospectus dans un État membre.*

*Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas et ne constitueront pas une offre de souscription ou de vente, ni la sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat de titres d'Esperite aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "U.S. Securities Act"), étant précisé que les valeurs mobilières d'Esperite n'ont pas été et ne seront pas enregistrées dans le cadre du U.S. Securities Act. Esperite n'a pas l'intention d'enregistrer des titres ou de faire une offre publique aux États-Unis d'Amérique.*

NOTARIZE BY



SECURITY MASTER Footprint  
www.security-master-footprint.com